



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES

SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Ecole de Pharmacie
EPGL
Genève – Lausanne

Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en pharmacie hospitalière

Dossier de présentation et programme

Cette version du programme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Préambule	3
2. Concept général	3
3. Contenu de l'enseignement	5
4. Organisation	9
4.1 Formation pratique	9
4.2 Formation théorique	10
4.3 Travail de recherche de fins d'études	13
4.4 Modalités d'évaluation	13
5. Plan d'études	14
6. Choix des candidats	15
7. Rémunération	15

1. PREAMBULE

La formation post-grade est aujourd'hui un élément incontournable dans la spécialisation des professionnels de la santé. La spécificité et la complexité croissante des tâches réalisées dans une pharmacie d'hôpital nécessitent des connaissances théoriques et pratiques complémentaires à celles apportées lors de l'enseignement pré-gradué.

Une spécialisation en pharmacie hospitalière a été proposée depuis 1993 dans le cadre de l'Ecole Romande de Pharmacie (ERP), d'abord sous la forme d'un certificat attribué après une formation d'une année (1993-97), puis sous la forme d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en pharmacie hospitalière, d'une durée de 3 ans, depuis 1999. Avec la création d'une école de pharmacie unique pour Genève et Lausanne et la mise en place du processus de Bologne, de nouveaux aménagements ont été rendus nécessaires. Depuis 2008, la formation, désormais rattachée à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne (EPGL), a été rebaptisée Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS, Master of Advanced Studies) en pharmacie hospitalière.

Le MAS en pharmacie hospitalière a comme base un règlement de l'EPGL de 2014 (révision du règlement de 2008). Il est placé sous la responsabilité d'un Comité scientifique composé d'un représentant des professeurs de l'EPGL (Prof. Leonardo Scapozza), des pharmaciens-chefs du CHUV (Prof. Farshid Sadehipour) et des HUG (Prof. Pascal Bonnabry), des médecins-chefs (ou des représentants) des Services de pharmacologie et toxicologie cliniques du CHUV (Prof. Thierry Buclin) et des HUG (Prof. Jules Desmeules), et du pharmacien-chef de l'ICHV de Sion (Dr Johnny Beney, PD). Il est présidé par le Prof. Pascal Bonnabry.

La dernière révision du programme est entrée en vigueur en 2015. A la fin des 3 années d'études, les candidats obtiennent le MAS en pharmacie hospitalière, pour autant que l'ensemble des exigences aient été réalisées. Ils peuvent en outre se présenter à l'examen fédéral pour l'obtention du titre FPH en pharmacie hospitalière.

2. CONCEPT GENERAL

Le plan d'étude est bâti sur une durée de 3 ans et il répond aux exigences du programme de formation post-grade FPH en pharmacie hospitalière de la GSASA (l'association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux, programme disponible à l'adresse www.gsasa.ch). Afin d'assurer un développement optimal des compétences nécessaires pour répondre à l'évolution des exigences professionnelles en milieu hospitalier, le programme doit combiner formation théorique, formation pratique sous forme d'assistantat et recherche. Le tableau de la page 4 présente les trois grands axes de cette spécialisation ainsi que leur répartition approximative dans le temps.

Axe de formation pratique:

Afin de développer une expérience professionnelle, le candidat effectue des stages de formation pratique dans les différents secteurs de la pharmacie du CHUV ou des HUG (en fonction de leur site de rattachement principal) et participe à l'activité normale de ceux-ci, y compris les gardes. Un stage dans un service de pharmacologie et toxicologie cliniques (CHUV ou HUG) est également programmé, ainsi que deux stages dans d'autres pharmacies hospitalières.

Axe de formation théorique:

La formation théorique structurée obligatoire est prodiguée sous différentes formes :

- Séminaires (7 de 3 jours au total sur les 3 ans)
- Apprentissages par résolution de problèmes (ARP, 8 au total sur les 3 ans)
- Ateliers interactifs (12 demi-journées sur les 3 ans)
- Cycle de communication scientifique (6 demi-journées sur les 3 ans)
- Cours théorique de gestion (minimum 6 jours sur les 3 ans)

L'enseignement direct dispensé par les encadreurs lors des stages pratiques contribue également à la formation théorique.

Axe de recherche:

Un travail de recherche dans l'un des domaines couverts par la formation est réalisé durant les 8 derniers mois de la 3^{ème} année. Cette recherche aboutit à la rédaction d'un rapport écrit et à la présentation orale du travail de fin d'études au comité scientifique du MAS, ainsi que devant la commission fédérale pour l'obtention du titre FPH de pharmacien d'hôpital.

**MAITRISE UNIVERSITAIRE D'ETUDES AVANCEES (MAS)
EN PHARMACIE HOSPITALIERE**

SCHEMA DES ETUDES

1ère année		
25% FORMATION THEORIQUE (FT)	75% FORMATION PRATIQUE (FP)	
2ème année		
25% FORMATION THEORIQUE (FT)	75% FORMATION PRATIQUE (FP)	
3ème année		
10% FT	25% FORMATION PRATIQUE (FP)	65% RECHERCHE (TRAVAIL DE FIN D'ETUDES)
MAS EN PHARMACIE HOSPITALIERE		
TITRE FEDERAL FPH DE PHARMACIEN D'HOPITAL		

3. CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Cette formation universitaire professionnalisante a pour but de développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être dans le domaine de la pharmacie hospitalière, en mettant l'accent sur l'assurance qualité de toutes les étapes du processus impliquant le médicament (logistique, fabrication, utilisation clinique). Pour atteindre ces objectifs, les matières enseignées sont regroupées en 5 domaines de compétences (DC), conformément au programme de formation post-grade FPH en pharmacie hospitalière :

- DC 1. Compétences de gestion
- DC 2. Fabrication pharmaceutique
- DC 3. Gestion des médicaments
- DC 4. Prestations pharmaceutiques
- DC 5. Compétences personnelles

Les tableaux ci-après regroupent, sous forme de mots clés, les besoins identifiés dans chaque module.

DC 1. Compétences de gestion

Parmi les différents domaines de gestion abordés par le programme FPH, le MAS insiste particulièrement sur la gestion de la qualité, qui fait l'objet d'un module d'enseignement à part entière. Il traite du système de gestion de la qualité présent dans l'ensemble de la pharmacie d'hôpital et visant à garantir la satisfaction des clients et la sécurité des activités. L'assistant a l'occasion d'appliquer concrètement des normes telles que ISO 9001 et RQPH (Référentiel qualité pour la pharmacie hospitalière) au domaine de la pharmacie hospitalière.

Les autres aspects du règlement FPH sont traités de manière plus ponctuelle tout au long de la formation. Ils doivent apporter les compétences nécessaires pour endosser une fonction à responsabilités au cours de la future carrière du candidat. Un ARP est consacré à ce thème, afin de permettre à l'assistant d'intégrer l'ensemble des domaines étudiés et d'avoir un aperçu des aspects décisionnels qu'implique une fonction de cadre dans une pharmacie d'hôpital.

DOMAINES	ENSEIGNEMENT PRATIQUE	ENSEIGNEMENT THEORIQUE
Gestion de la qualité <ul style="list-style-type: none"> - Normes (ISO, RQPH) - Définition des besoins et mesure de la satisfaction - Formalisation de l'existant (processus, manuel qualité, procédures, etc...) - Amélioration continue (récolte et analyse des incidents, analyse de risque) - Vérification de l'application (audit interne, indicateurs) - Formation continue des collaborateurs 	Module de stage pratique (N°1)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°1) ARP (N°2) Ateliers interactifs (N°1 et 2)
Gestion <ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'entreprise - Gestion et forme de l'organisation - Gestion des ressources humaines - Marketing du service et communication - Gestion financière - Le système « hôpital » - Politique de la santé - Droit et éthique dans le système de santé 	Au cours de l'ensemble des stages pratiques	Au cours de l'ensemble des stages pratiques ARP (N°1) Ateliers interactifs (N°3 à 6) Cours théorique de gestion

DC 2. Fabrication pharmaceutique

Ce module doit permettre à l'assistant de comprendre la stratégie de fabrication au sein d'une pharmacie d'hôpital et d'être capable de maîtriser les techniques spécifiques. Compte tenu des connaissances acquises durant la formation de base dans le domaine des formes solides et semi-solides, la formation sera surtout axée sur les préparations parentérales et stériles en intégrant les règles de bonnes pratiques de fabrication (BPF) en grande quantité (PIC/S) et en petites séries (BPF Swissmedic).

Ce module traite également du contrôle de qualité, en particulier les analyses pharmaceutiques des productions internes, ainsi que le contrôle de l'environnement et des opérateurs de production. Il permet à l'assistant de comprendre comment s'appliquent les acquis de la formation pré-graduée dans le contexte des besoins analytiques d'une pharmacie d'hôpital.

DOMAINES	ENSEIGNEMENT PRATIQUE	ENSEIGNEMENT THEORIQUE
Production <ul style="list-style-type: none">- Normes (BPF)- Stratégie de production à l'hôpital- Personnel, locaux et équipements- Validation de prescriptions magistrales- Formes non stériles, aseptiques et avec stérilisation finale- Formulation galénique- Calcul des coûts- Fabrication en sous-traitance- Essais cliniques	Stage (N°2)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°2) ARP (N°3) Ateliers interactifs (N°7 et 8)
Contrôle de qualité <ul style="list-style-type: none">- Normes (BPF)- Contrôle des matières premières- Contrôle du matériel de conditionnement- Contrôle des produits finis (chimique, bactériologique)- Contrôle de l'environnement et des opérateurs de production- Validation de méthodes analytiques- Essais de stabilité	Stage (N°3)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°3) ARP (N°4)

DC 3. Gestion des médicaments

Ce module, placé au début de la formation, a pour but d'apporter une compréhension des mécanismes qui dirigent le choix des médicaments disponibles et de l'organisation du flux du médicament à l'hôpital. Des visites d'autres établissements (hôpitaux, grossiste, industrie, hospitalisation à domicile, ...) sont également organisées pour donner un meilleur aperçu des modes d'organisation spécifiques à d'autres contextes.

DOMAINES	ENSEIGNEMENT PRATIQUE	ENSEIGNEMENT THEORIQUE
Politique et flux du médicament <ul style="list-style-type: none">- Normes (BPD)- Politique du médicament (choix, liste des médicaments, contrats)- Marketing pharmaceutique- Approvisionnement- Distribution- Gestion des retours- Gestion de stock (pharmacie, unités de soins)- Suivi de l'utilisation et pharmacoéconomie- Antidotes- Elimination des déchets- Planification des ressources	Stage (N°4) Visites (1 semaine/an)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°4) ARP (N°5) Ateliers interactifs (N°9 et 10)

DC 4. Prestations pharmaceutiques

Ce module est composé de 4 stages pratiques principaux (+ 2 courts stages dans des domaines particuliers), qui permettent à l'assistant de se familiariser de manière progressive avec les prestations pharmaceutiques en milieu hospitalier. Ils combinent des activités centralisées et d'autres décentralisées dans les services de soins, dans des aspects thérapeutiques et pharmaceutiques, en étroite collaboration avec les médecins cliniciens et le personnel soignant.

Durant le stage de pharmacologie clinique (PCL), l'assistant participe à la consultation de pharmacologie clinique. Les aspects thérapeutiques de l'optimisation de l'utilisation des médicaments sont en particulier abordés, en terme d'amélioration de l'efficacité (ex. choix de la thérapeutique, posologie) et de réduction des risques (ex. adaptation de la posologie, effets indésirables, interactions médicamenteuses, médicaments et grossesse). Il participe également à des activités décentralisées dans les services (ex. suivi de la visite), en accompagnant des médecins pharmacologues ou des pharmaciens cliniciens.

Dans le module d'assistance pharmaceutique, l'assistant aborde plus particulièrement les aspects pharmaceutiques de l'utilisation des médicaments à l'hôpital (ex. directives d'administration, stabilité, compatibilités), dans le cadre d'un service de renseignements pharmaceutiques. L'importance de l'information sur les médicaments et sa gestion sont également discutés. L'assistant est également sensibilisé aux approches de maîtrise du risque médicamenteux. Durant ce stage, les activités décentralisées dans les services sont également enseignées. L'assistant participe aux activités sur site (ex. médecine, soins intensifs, pédiatrie), en interaction directe avec les médecins et les infirmiers et sous la supervision des pharmaciens réalisant ces prestations. L'importance de la collaboration interdisciplinaire est abordée.

Le module de pharmacie clinique dans un hôpital régional se déroule à la pharmacie de l'Institut Central des Hôpitaux Valaisans (ICHV). L'assistant a l'occasion de se familiariser avec le travail d'un pharmacien clinicien, en milieu non universitaire, dans des unités de soins où le pharmacien clinicien est actif depuis de nombreuses années (ex. médecine, soins intensifs, gériatrie, réhabilitation). Le candidat participe aux activités du centre d'information sur les médicaments et au suivi de la visite médicale.

Le module de pratique avancée en pharmacie clinique permet au candidat d'approfondir ses compétences en pharmacie clinique, par une immersion complète dans une unité de soins, sous la supervision d'un pharmacien senior. Ce stage se déroule dans un centre de référence de pharmacie clinique, en Suisse ou à l'étranger (en principe Grenoble, possibilités d'organisation au Québec ou en Grande-Bretagne). La priorité est mise sur la communication avec le patient (relation de confiance), avec l'équipe médico-infirmière et avec le milieu ambulatoire (continuité des soins), sur la compréhension des problèmes médicaux et pharmaco-thérapeutiques du patient et sur les interventions pharmaceutiques.

Ce domaine de compétence est finalement complété par deux courts stages dans des domaines particuliers importants pour la compréhension des problématiques cliniques en hôpital (valeurs de laboratoire, patients en isolement, infections nosocomiales).

DOMAINES	ENSEIGNEMENT PRATIQUE	ENSEIGNEMENT THEORIQUE
Pharmacologie clinique <ul style="list-style-type: none"> - Choix de la thérapeutique - Pharmacovigilance, tératovigilance - Pharmacocinétique clinique/TDM - Gestion des interactions médicamenteuses - Médicaments et grossesse - Toxicologie clinique - Essais cliniques (BPEC) - Activités décentralisées dans les services 	Stage (N°5)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°5) ARP (N°6)
Assistance pharmaceutique <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'information sur le médicament et infovigilance - Préparation et administration des médicaments - Dispositifs médicaux et matériovigilance - Maîtrise du risque dans le circuit médicamenteux - Rédaction et diffusion de l'information (documents, web) - Activités décentralisées dans les services 	Stage (N°6)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°6, N°7) ARP (N°7)
Pharmacie clinique dans un hôpital régional <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration interdisciplinaire - Etudes des dossiers patients et analyse des traitements - Participation à la visite médicale et communication avec l'équipe soignante - Interventions pharmaceutiques et documentation de celles-ci - Sensibilisation à la continuité des soins - Audits de pharmacies d'unités de soins - Centre d'information sur les médicaments 	Stage (N°7)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°7)
Pratique avancée en pharmacie clinique <ul style="list-style-type: none"> - Relation de confiance avec le patient - Communication avec l'équipe - Récolte de l'information clinique - Problèmes médicaux et pharmacothérapeutiques - Interventions pharmaceutiques - Continuité des soins, réconciliation médicamenteuse et éducation thérapeutique 	Stage (N°8)	Au cours du stage pratique Séminaire (N°7)
Domaines particuliers <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoires cliniques - Hygiène hospitalière 	Stages (N°10 et 11)	

DC 5. Compétences personnelles

Les compétences personnelles ne sont pas abordées dans un module de formation pratique spécifique, mais sont enseignées tout au long de la formation. Plusieurs formations théoriques (cours de gestion, ateliers interactifs, cycle de communication scientifique) apportent des outils utiles à la progression de l'assistant dans ce domaine. En particulier, l'accent est mis sur les capacités à pouvoir communiquer avec les autres professionnels de la santé et avec les patients, ainsi qu'à partager des résultats scientifiques.

DOMAINES	ENSEIGNEMENT PRATIQUE	ENSEIGNEMENT THEORIQUE
Stratégies de comportement Compétences de communication Compétences sur les techniques (gestion de projet, technique de présentation et d'animation, direction de séance) Esprit critique	Au cours de l'ensemble des stages pratiques	Au cours de l'ensemble des stages pratiques Ateliers interactifs (N°11 et 12) Cycle de communication scientifique Cours théorique de gestion

4. ORGANISATION

4.1. Formation pratique

Une part importante de formation est consacrée à la formation pratique. Le tableau ci-dessous résume les différents stages pratiques et leur durée. Les responsables de la formation se réservent le droit d'adapter quelque peu les durées en fonction des contraintes.

Les vacances et les récupérations de garde doivent être planifiées avec les responsables de formation et de module pratique ; elles viennent en déduction du temps prévu pour les stages. Le temps consacré aux formations théoriques n'est par contre pas déduit. Sauf cas de force majeure (maladie, armée), le taux d'absence durant un module pratique ne doit pas dépasser 15% de la durée normale.

Modules pratiques

N°	DC	TITRE	DUREE TOTALE (semaines)	ABSENCE MAX (15%) (semaines)
1	1	Gestion de la qualité	7	1
2	2	Production	24	3.6
3	2	Contrôle qualité	9	1.4
4	3	Politique et flux du médicament	8	1.2
5	4	Pharmacologie clinique	24	3.6
6	4	Assistance pharmaceutique	24	3.6
7	4	Pharmacie clinique dans un hôpital régional	9	1.4
8	4	Pratique avancée en pharmacie clinique	9	1.4
9	4	Laboratoires cliniques	1	0
10	4	Hygiène hospitalière	1	0
		Total	116	17.2

Dans le cadre de ces différents modules, des échanges de durée limitée sont, dans la mesure du possible, organisés au CHUV pour les candidats des HUG et vice-versa, afin de leur permettre de découvrir les particularités existant sur chacun des sites.

4.2. Formation théorique

Une formation théorique est prodiguée dans les 5 domaines de compétences sous différentes formes pédagogiques, allant de l'enseignement magistral (ex. séminaires) à des formats impliquant une participation active des candidats (ex. apprentissages par résolution de problèmes, ateliers interactifs).

Une formation complète est apportée par des enseignements qui doivent obligatoirement être suivis. Des modules optionnels peuvent également être choisis en cas d'intérêt.

Unités de formation obligatoires (UFO)

- Séminaires

Sept séminaires spécifiques de 3 jours sont mis sur pied, en mobilisant à la fois des ressources internes et externes. Les domaines abordés font l'objet du tableau ci-dessous. Les séminaires sont répétés tous les 3 ans et réunissent les candidats de la 1^{ère} à la 3^{ème} année. Ils sont également ouverts à un plus large public, pharmaciens d'hôpitaux, de l'université, d'officine, d'industrie, d'administration, autres professionnels de la santé et sont inclus dans le programme de l'école doctorale de l'EPGL.

Séminaires

N°	DC	TITRES ET EXEMPLES DE THEMES	Organisation
1	1	Gestion de la qualité et des risques principes, théorie gestion de la qualité au sein d'une pharmacie qualité des prestations, indicateurs gestion du risque médicamenteux	ICHV Sion
2	2	Production à l'hôpital bonnes pratiques de fabrication (BPF) fabrication aseptique nutrition parentérale cytostatiques	CHUV
3	2	La chimie analytique au service de la santé organisation du laboratoire et méthodes analytiques le contrôle qualité au sein de la pharmacie d'hôpital applications cliniques à l'hôpital	HUG
4	3	Financement de la santé, médicoéconomie et flux du médicament système de santé choix des médicaments flux des médicaments pharmacoéconomie	CHUV
5	4	Thèmes de pharmacologie et toxicologie cliniques pharmacovigilance pharmacocinétique interactions médicamenteuses toxicologie	HUG
6	4	Dispositifs médicaux et matériovigilance mise sur le marché, achat et gestion utilisation des dispositifs médicaux à l'hôpital matériovigilance	CHUV
7	4	Assistance pharmaceutique, pharmacie clinique et continuité des soins centre d'information sur les médicaments et infovigilance activités d'assistance pharmaceutique sur site et pharmacie clinique continuité des soins et collaboration avec les pharmaciens d'officine outils de gestion	HUG

- **Apprentissages par résolution de problèmes (ARP)**

Huit apprentissages par résolution de problèmes (ARP) sont organisés durant les deux premières années, en relation avec les thèmes de formation pratique. Les domaines abordés sont décrits dans le tableau ci-dessous. La résolution des cas fait l'objet d'un travail commun des deux assistants de la même volée durant une durée d'environ 5 semaines, à raison d'un jour de travail par semaine. Durant la sixième semaine, une présentation orale des résultats a lieu avec les moniteurs du cas, dans le cadre d'une séance ouverte aux collaborateurs des services concernés.

Apprentissages par résolution de problèmes (ARP)

N°	DC	TITRE	Organisation
1	1	Management	CHUV
2	1	Gestion de la qualité	HUG
3	2	Préparation de produits stériles à l'hôpital	CHUV
4	2	Contrôle qualité des fabrications et des dispositifs médicaux	HUG
5	3	Politique et flux du médicament, pharmacoéconomie	CHUV
6	4	Utilisation des médicaments en gériatrie	HUG
7	4	Assistance pharmaceutique	HUG
8	4	Pharmacie clinique	CHUV

- **Ateliers interactifs**

Douze demi-journées sous forme d'ateliers interactifs sont organisées durant les 3 années (4 par année), avec un accent fort sur le domaine de compétences 1. Les domaines abordés font l'objet du tableau ci-dessous. Les assistants des 3 volées participent ensemble à ces formations, qui consistent à mettre les participants en simulation de situations réelles. Après une brève introduction théorique, des jeux de rôles sont organisés, puis sont débriefés. Un feed-back structuré est ensuite donné aux participants sur leur savoir-faire et leur savoir-être.

Ateliers interactifs

N°	DC	TITRE	Organisation
1	1	Investigation d'un incident	HUG
2	1	Analyse de risque	HUG
3	1	Projet stratégique : convaincre la direction	HUG
4	1	Achat d'un équipement par appel d'offre	CHUV
5	1	Entretien d'embauche	CHUV
6	1	Entretien d'évaluation d'un collaborateur	HUG
7	2	Choix stratégique en production	CHUV
8	2	Essais cliniques	CHUV
9	3	Commission des médicaments	CHUV
10	3	Visite des délégués médicaux	HUG
11	5	Communication interdisciplinaire	CHUV
12	5	Communication avec les patients	HUG

- Cycle de communication scientifique

Six demi-journées sont organisées durant les 3 années (2 par année) pour aborder la communication scientifique, un des aspects important du domaine de compétence 5. Les sujets traités font l'objet du tableau ci-dessous. Les assistants des 3 volées participent ensemble à ces formations, qui allient des apports théoriques avec des mises en situations interactives. Ces formations sont également ouvertes aux doctorants des pharmacies des HUG et du CHUV, ainsi qu'aux pharmaciens en formation FPH dans les hôpitaux romands.

Cycle de communication scientifique

N°	DC	TITRE	Organisation
Communication scientifique			
1	5	Communication écrite : abstract et poster	HUG
2	5	Communication écrite : publication	HUG
3	5	Communication orale	HUG
Recherche documentaire et lecture critique			
4	5	Recherche structurée d'informations (Pubmed, Embase, ...)	HUG
5	5	Pratique basée sur les preuves	HUG
6	5	Lecture critique	HUG

- Cours théorique de gestion

Pour renforcer les connaissances dans le domaine de la gestion (DC 1) et les compétences personnelles (DC 5), les assistants doivent suivre au minimum 6 jours de formation dans le domaine durant les 3 ans de la formation. La formation est obligatoire, mais elle peut être modulée à la carte, en fonction des intérêts des candidats (ex. gestion de projet, gestion du temps et des priorités, conduite d'entretiens, gestion de conflits, collaboration en équipe, etc...). Les cours peuvent être suivis au sein des centres de formation des HUG et du CHUV ou d'autres organismes de formation reconnus par les coordinateurs de la formation.

Unités de formation facultatives (UFAC)

Les assistants peuvent également compléter leur formation théorique en participant à des cours externes et des congrès, au cours desquels ils seront encouragés à présenter leurs travaux sous forme de poster ou de communication orale. A titre d'exemples, les unités de formation à choix peuvent être constituées de :

- Congrès annuel de la GSASA (Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux) ;
- Journées franco-suisse de pharmacie hospitalière ;
- Congrès annuel de l'EAHP (Association européenne des pharmaciens d'hôpitaux) ;
- Symposiums, cours et séminaires de l'ESCP (Société européenne de pharmacie clinique) ;
- Congrès du Groupe d'Evaluation et de Recherche sur la Production en Atmosphère Contrôlée (GERPAC) ;
- Cours sur les essais cliniques organisé par les Services de pharmacologie et toxicologie cliniques des HUG et du CHUV ;
- Autres cours de l'école doctorale de l'EPGL ;
- Cours, séminaires organisés au sein des hôpitaux.

Le **séminaire annuel extra-muros du programme doctoral en sciences pharmaceutiques** de l'Université de Genève fait également partie des formations qui peuvent être suivies par les assistants et la semaine correspondante est d'emblée prévue pour cette activité.

Dans la mesure du possible (en fonction des disponibilités budgétaires), les candidats qui le souhaitent ont également la possibilité de suivre le **CAS en pharmacie clinique**, co-organisé par l'Université de Genève et l'Université de Grenoble. Les cours doivent être suivis durant l'année académique qui couvre la fin de la 2^{ème} année et le début de la 3^{ème}.

La participation aux UFAC doit être acceptée et validée par les responsables de la formation.

4.3. Travail de recherche de fin d'études

Au cours des deux premières années, le candidat doit pouvoir acquérir une idée sur les possibilités de recherche existant dans les différents domaines pharmaceutiques et pharmacologiques et choisir un sujet parmi ceux proposés.

Le travail de recherche pour le MAS en pharmacie hospitalière est réalisé durant les 8 derniers mois de la formation. A la fin de la 3^{ème} année, le travail fait l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation orale, jugés par le Comité scientifique du MAS.

Si le sujet sélectionné le nécessite, quelques jours dédiés à la préparation du travail de recherche peuvent être accordés durant le 2^{ème} semestre de la 2^{ème} année. La décision est prise par le pharmacien-chef, en concertation avec les superviseurs du module pratique impacté et du sujet de recherche.

4.4. Modalités d'évaluation

La formation pratique, la formation théorique et le travail de recherche de fin d'études font l'objet d'évaluations :

- Les modules de formation pratique d'une durée minimale de 3 semaines sont évalués à l'aide d'un formulaire qui définit les objectifs de chaque stage. Celui-ci est à la disposition de l'assistant dès le début du stage.
- Les formations théoriques sont validées de différentes manières :
 - o Séminaires : participation à l'ensemble des 7 séminaires (attestations de participation) ;
 - o Apprentissage par résolution de problèmes : évaluation par le moniteur à l'aide d'un formulaire standardisé et attribution d'une note (de 1 à 6) ;
 - o Ateliers interactifs : participation à un minimum de 10 demi-journées sur 12 (attestations de participation) ;
 - o Cycle de communication scientifique : participation à un minimum de 5 demi-journées sur 6 (attestations de participation) ;
 - o Cours théorique de gestion : participation à un minimum de 6 jours de cours (attestations de participation).
- Le travail de recherche de fin d'études du MAS est évalué par le comité scientifique à l'issue de la soutenance orale. Le travail pratique, le travail écrit (mémoire), la présentation orale et la réponse aux questions sont pris en considération pour l'attribution de la note finale (de 1 à 6).

L'attribution du MAS est possible lorsque l'ensemble des crédits de la formation a été obtenu.

Les modalités d'acquisition des crédits sont décrites de manière plus détaillée dans le règlement du MAS en pharmacie hospitalière de l'EPGL.

5. MAS EN PHARMACIE HOSPITALIERE : PLAN D'ETUDES

Le plan d'études, approuvé dans le cadre du règlement de l'EPGL, est le suivant :

DC		Stages pratiques (semaines)	Formation théorique				Crédits
			Séminaires (heures)	ARP (heures)	Ateliers interactifs (heures)	Autres (heures)	
1	Compétences de gestion						
	Gestion de la qualité	7	24	48	8		10
	Gestion	Tous les stages		48	16	24 (cours gestion)	7
2	Fabrication pharmaceutique						
	Production	24	24	48	8		25
	Contrôle de qualité	9	24	48			10
3	Gestion des médicaments						
	Politique et flux du médicament	8	24	48	8		10
4	Prestations pharmaceutiques						
	Pharmacologie clinique	24	24	48			25
	Assistance pharmaceutique	24	32	48			25
	Pharmacie clinique dans un hôpital régional	9	8	48			10
	Pratique avancée en pharmacie clinique	9	8				10
	Domaines particuliers						2
	- Laboratoires cliniques	1					
	- Hygiène hospitalière	1					
5	Compétences personnelles						
	Compétences personnelles	Tous les stages			8	24 (cours gestion) 24 (comm. scientifique)	6
	Travail de recherche	33					40
	TOTAL						180

6. CHOIX DES CANDIDATS

Les conditions d'admission sont définies dans le règlement du MAS en pharmacie hospitalière de l'EPGL. L'obtention préalable d'une maîtrise en pharmacie ou d'un titre jugé équivalent est un pré-requis au dépôt de candidature.

Le nombre de candidats débutant chaque année la formation est de deux, un au CHUV et l'autre aux HUG. Le nombre total de pharmaciens en cours de formation est de six.

Les postulations sont à adresser au Président du Comité scientifique du MAS **avant le 15 octobre** de chaque année. Le choix des candidats se fait sur la base du dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, certificats, notes des examens) et d'un entretien par le comité scientifique. La décision est communiquée par écrit aux postulants à fin octobre.

7. REMUNERATION

Une rémunération correspondant à une activité à 50% est prévue durant les 3 années sur la base des tarifs des pharmaciens hospitaliers, selon les grilles salariales et les statuts en vigueur dans les deux hôpitaux.

Les candidats doivent s'acquitter des taxes universitaires, ainsi que des frais de déplacement et de logement durant les stages ayant lieu dans d'autres hôpitaux que les HUG et le CHUV.



Prof. Pascal BONNABRY
Pharmacien-chef HUG



Prof. Farshid SADEGHIPOUR
Pharmacien-chef CHUV